

DANS CE NUMÉRO :

MOT DU MAIRE	1
	2
ACTUALITÉ MUNICIPALE	2
	À 9
CALENDRIER DES ACTIVITÉS	7
	8
SPORT ET LOISIR	10
	11
VIE COMMUNAUTAIRE	12
	13
ENVIRONNEMENT	13
	14

MOT DU MAIRE

Attirer des jeunes familles! Plus que des mots!

Dans le cadre de ma campagne électorale, j'ai pris l'engagement de travailler sur des projets afin de rendre la municipalité plus attrayante pour les jeunes familles! Cet engagement est endossé par les autres membres du conseil municipal ce qui nous permet de réfléchir sur les orientations pour matérialiser cet objectif. Comme vous le savez, la pénurie de main-d'œuvre frappe durement notre région et notre municipalité n'échappe pas à cette réalité. La compétition est féroce pour recruter des talents pour les entreprises et les organisations actives sur le territoire. Pour attirer de jeunes familles et conserver ses services dont notre école, Baie-des-Sables doit se démarquer par sa qualité de vie, son dynamisme et son offre de services. La pandémie a modifié considérablement la façon de travailler et les technologies ont rendu possible le télétravail. On a aussi observé un mouvement vers les régions de jeunes familles et ce qui a donné un solde migratoire positif pour le Bas-St-Laurent et la Gaspésie. Ceci détonne avec la situation pré-pandémique où les régions se vidaient au profit des grands centres.

Tout cela est bien beau! Les gens veulent vivre en région et nous devons les aider à nous trouver en mettant en place des programmes d'attractivité. Mais il y a un os! On doit aussi les loger et c'est là que le bât blesse et ce, partout dans la région. En effet, nous faisons face à une pénurie sévère de logements pour recevoir de nouveaux arrivants. Que ce soient des maisons unifamiliales ou des logements abordables, l'inventaire est à son plus bas et nous devons y travailler. C'est ce que le conseil municipal a fait, au cours des derniers mois, en proposant deux modifications à notre règlement de zonage :

Location à court terme

Sur ce point, le conseil municipal a voté un avis de motion pour mettre en place un règlement encadrant la location à court terme. Essentiellement, la location à court terme ne sera permise que pour les habitations occupées comme résidence principale par les propriétaires. Ainsi, une personne qui a acheté une maison pour faire de la location à court terme sans y habiter (comme résidence principale) ne pourra pas la pratiquer, à moins de détenir un permis en règle émis avant l'avis de motion de juin dernier. Le conseil municipal pense que cette mesure va décourager la spéculation immobilière et mettre sur le marché des résidences pour les gens qui veulent s'installer de façon permanente chez nous.

SOMMAIRE :

- Séances du conseil
- Rapport financier
- Corporation de développement
- Camp de jour
- École Assomption
- Transport La Matanie

MOT DU MAIRE - SUITE

Modification du nombre de logements par immeuble

Notre règlement de zonage limite actuellement à quatre le nombre de logements possible. Or, comme vous le savez, les coûts de construction ont beaucoup augmenté au cours des dernières années, ce qui rend difficile pour les promoteurs de rentabiliser des immeubles de quatre logements. Le conseil municipal est d'avis que le nombre de logements devrait être majoré à douze pour encourager des promoteurs à investir chez nous. Comme vous voyez, le conseil municipal est en action et il vous revient maintenant de nous dire ce que vous en pensez lors de la consultation publique sur les modifications du règlement de zonage qui se tiendra le lundi 4 juillet à 18h à l'édifice municipal.

Le Café La Caisse!

Enfin, le Café La Caisse a ouvert ses portes le 10 juin dernier et a procédé à son ouverture officielle le 25 juin, couronnant ainsi 4 années de travail acharné d'un groupe de bénévoles piloté par Odette Simoneau. Je tiens à féliciter publiquement Odette et son équipe pour le travail accompli! Cette équipe a mobilisé des dizaines de bénévoles qui ont uni leurs efforts pour participer à la concrétisation de ce projet structurant pour notre municipalité! Soyons fiers de cet endroit chaleureux et accueillant! Chapeau à toute l'équipe et longue vie au Café La Caisse!

En terminant, je vous souhaite un bel été! Soyez prudents et profitez en bien!



Les travaux d'amélioration de la chaussée du 3^e et 5^e rang débuteront dans les prochaines semaines.

ACTUALITÉ MUNICIPALE

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

À la suite du dépôt d'une demande de soutien financier au Programme d'aide à la voirie locale, volet des projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale en février dernier, la Municipalité de Baie-des-Sables s'est vue remettre un soutien financier à la hauteur de 50 000\$.

Cette aide financière sera affectée aux travaux d'amélioration de la chaussée du 3^e et du 5^e rang.

Merci au député de Matane-Matapédia, Monsieur Pascale Bérubé, pour sa recommandation permettant l'obtention de cette aide financière!



ACTUALITÉ MUNICIPALE

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 6 JUIN 2022

À sa séance ordinaire tenue lundi le 6 juin 2022 votre conseil a résolu:

De donner avis de motion que le *Projet de règlement numéro 2022-02 sur les frais de déplacement des élus et des employés municipaux* sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure;

D'autoriser l'acquisition d'un ordinateur portable pour l'administration municipale;

d'autoriser le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, à entreprendre toutes les démarches requises afin de recevoir les résidus de pavage de la route 132, en vue de les utiliser comme matériaux de rechargement sur le réseau routier municipal;

D'approuver la directive de changement n° 1 (DC-1) telle que produite par Tetra Tech en date du 6 juin 2022 ayant pour objet le rechargement complémentaire du 5^e Rang Est, laquelle a été établie en tenant compte du respect des coûts unitaires du bordereau de soumission des travaux correspondants.

Ces travaux supplémentaires visent une longueur complémentaire de +/- 3 500 mètres, une largeur moyenne de 7.85 mètres et une épaisseur de +/- 120 millimètres (selon la disponibilité budgétaire);

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à demander un avis juridique sur la légalité d'une compensation financière à être versée par la Municipalité de Baie-des-Sables à Les Entreprises D'Auteuil et fils;

D'adopter, à des fins de consultation publique, le « *Premier projet de règlement numéro 2008-06-7 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-06 afin d'encadrer les résidences de tourisme, de permettre sous condition la pêche dans certaines zones à dominance agricole, de favoriser la densification et d'autoriser certains matériaux pour revêtement de toit* »;

D'adopter, à des fins de consultation publique, le « *Premier projet de règlement numéro 2012-07-2 modifiant le règlement sur les*

usages conditionnels numéro 2012-07 afin d'autoriser la pêche dans les zones agricoles »;

D'accepter la demande de dérogation mineure #2022-01 formulée par « Le Café La Caisse » concernant le non respect de la marge de recul latérale du bâtiment suite à l'ajout de l'usage « Communautaire » à l'immeuble;

D'accepter la demande de dérogation mineure #2022-04 formulée par Monsieur Guy Ouellet et Madame Marie-Josée Lapointe concernant un matériau de revêtement de toit;

De recommander à la CPTAQ d'acquiescer à la demande de Monsieur Jean-Claude Lévesque datée du 13 mai 2022 relative à l'exploitation d'un étang de pêche touristique;

De recommander à la CPTAQ d'acquiescer à la demande de « Les Entreprises A & D Landry inc. » datée du 1^{er} mai 2022 relative au renouvellement et à l'agrandissement d'une exploitation d'une gravière-sablrière



Les enregistrements audio des séances sont disponibles sur le site web de la municipalité au www.municipalite.baiedessables.ca



ACTUALITÉ MUNICIPALE

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 6 JUIN 2022 - SUITE

déjà autorisée en vertu de la décision 414963;

D'accepter les projets retenus par le conseil d'administration de la Corporation de développement de Baie-des-Sables et de demander à Innergex de verser les sommes directement aux organismes retenus;

D'embaucher Madame Marianne Fortin à titre d'animatrice en chef du camp de jour à l'été 2022;

D'embaucher Madame Élodie Bruneau à titre d'animatrice au camp de jour à l'été 2022.;

D'embaucher Monsieur Éloi Beaulieu à titre d'animateur au camp

de jour à l'été 2022.

D'autoriser, selon les besoins, l'inscription des animateurs au camp de jour 2022 à toute formation jugée pertinente;

De refuser toutes les soumissions déposées dans le cadre de l'appel d'offres relatif à la construction d'une remise au Centre communautaire Gabriel-Raymond en vertu de la résolution #2022-073;

Que la soumission de « Construction Renaud St-Laurent et fils » au montant de 98 648.55 \$ taxes incluses soit acceptée pour la construction d'une remise de 36

pieds de largeur par 24 pieds de profondeur sur le terrain du Centre communautaire Gabriel-Raymond;

De mandater Madame Jocelyne Guimont comme représentante de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables pour le mandat se terminant le 6 juin 2025.



Pendant la période estivale, les ordures ménagères seront ramassées toutes les semaines pour limiter les problèmes de nuisances.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 22 JUIN 2022

À sa séance extraordinaire tenue mercredi le 22 juin 2022 votre conseil a résolu:

D'approuver la directive de changement no1 révisée (DC-1 rév.), telle que produite par Tetra Tech en date du 21 juin 2022 ayant pour objet le rechargement complémentaire du 5^e Rang Est, laquelle a été établie en tenant compte du respect des coûts unitaires du bordereau de soumission des travaux et un ajustement la tonne métrique pour l'augmentation du coût du carburant.

BULLETIN MUNICIPAL

Votre bulletin municipal fait relâche en juillet, nous reprendrons nos activités en août. Le prochain bulle-

tin vous parviendra donc le **31 août** et la date de tombée des articles sera le **24 août 2022**.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles par courriel à baiedessables@lamatanie.ca



ACTUALITÉ MUNICIPALE

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2022

- Adoption du Règlement numéro 2022-02 sur les frais de déplacement des élus et des employés municipaux
- Remplacement en conciergerie durant la période des vacances
- Achat de sel de déglçage pour la saison hivernale 2022-2023
- Remplacement des téléphones cellulaires des employés municipaux
- Représentant municipal au sein de la Corporation d'aménagement des TPI de la MRC de La Matanie
- Demande de dérogation mineure #2021-05 formulée par la Municipalité de Baie-des-Sables (117 route 132)
- Adoption des 2^e projets de règlement en matière d'urbanisme : Règlement numéro 2008-06-7 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-06 et Règlement numéro 2012-07-2 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 2012-07
- Le Café La Caisse - Demande de compensation pour l'accessibilité d'une toilette publique
- Ouverture du poste de responsable du service de garderie municipale à l'école Assomption

À VENIR EN JUILLET

- ◆ Le 1^{er} fête du Canada, bureau municipal fermé
- ◆ Le 1^{er}, date limite déclarations des droits des carrières et sablières
- ◆ Le 2, marché aux puces au sous-sol de l'église
- ◆ Le 4, consultation publique sur les projets de modification de règlement en matière d'urbanisme à 18h à l'édifice municipal
- ◆ Le 4, séance du conseil à 19h à l'édifice municipal
- ◆ Le 4, début du camp de jour estival
- ◆ Le 16, atelier d'initiation à l'apiculture à 10h
- ◆ Du 17 au 23, semaine de prévention de la noyade

À VENIR EN AOÛT

- ◆ Le 1^{er}, séance du conseil à 19h à l'édifice municipal
- ◆ Le 12, dernière journée d'opération du camp de jour estival
- ◆ Le 9, Journée internationale des populations autochtones
- ◆ Le 12, Journée internationale de la jeunesse



Le bureau municipal sera fermé les vendredis des mois de juillet et août. Retour à l'horaire régulier le 2 septembre.



ACTUALITÉ MUNICIPALE

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021 PRÉSENTÉS PAR LE MAIRE

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2021 ainsi que du rapport du vérificateur externe. Les états financiers au 31 décembre 2021 nous indiquent les revenus et les dépenses de fonctionnement suivants :

Description	Montant
Revenus	1 310 085 \$
Affectations diverses	151 795 \$
Total des revenus	1 461 880 \$
Dépenses (sans amortissement)	1 117 765 \$
Remboursement de la dette à long terme	135 700 \$
Total des dépenses	1 253 465 \$
Excédent de l'exercice à des fins fiscales	208 415 \$

La municipalité a également effectué des dépenses d'investissement pour 300 436 \$ qui concernent principalement les éléments suivants :

- L'acquisition d'un photocopieur multifonction et d'une étagère;
- Le remplacement des panneaux d'alarmes dans certains bâtiments municipaux;
- La réalisation de travaux d'amélioration au bâtiment de traitement de l'eau potable et le remplacement de luminaires de rue au DEL;
- L'acquisition d'un balai mécanique et d'un camion de déneigement.

Certaines dépenses d'investissement réalisées en 2020 ont été financées de manière permanente au début de l'année financière 2021. La dette à long terme de l'administration municipale passe de 991 004 \$ au 31 décembre 2020 à 1 440 834 \$ au 31 décembre 2021. Cette dernière a atteint un sommet au 31 décembre 2021 et devrait diminuer dans les prochaines années. Pour ce qui est de l'excédent accumulé non affecté, ce dernier passe de 216 711 \$ au 31 décembre 2020 à 160 681 \$ au 31 décembre 2021 en raison des différentes affectations pour financer certaines dépenses réalisées en 2021 et pour limiter la hausse des taxes municipales en 2022.

Les états financiers 2021 ont été vérifiés par le vérificateur externe Raymond Chabot Grant Thornton. Dans cette vérification, le vérificateur, dans son rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Baie-des-Sables au 31 décembre 2021 conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*.

De plus, conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous informe que la rémunération de base annuelle du maire pour l'année 2021 était de 4 585,68 \$ et celle des conseillers était de 1 528,56 \$. S'ajoute à ces rémunérations, une allocation de dépenses de 50 % de la rémunération tel que prévu au *Règlement numéro 2016-07 relatif au traitement des élus municipaux*.

En 2021, la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Matanie versait au maire, ou à son remplaçant, une rémunération de 146,52 \$ pour chaque séance régulière, extraordinaire ou du comité administratif à laquelle il assiste. S'ajoute à ces rémunérations, une allocation de dépenses de 50 % de la rémunération ainsi qu'une rémunération compensatoire de 15 % de l'allocation de dépenses versée tel que prévu au règlement numéro 275 -2019 de la MRC.

Gérald Beaulieu, Maire

BAIE-DES-SABLES AOÛT 2022



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
	8	9	10	11	12	13
	15	16	17	18	19	20
	22	23	24	25	26	27
	29	30	31			



Séance du conseil 19h



Dernière journée du camp de jour



Matières recyclables



Bibliothèque Marie-Ratté

15 h 30 à 18 h 30



Bureau municipal fermé



Friperie 13h à 16h



Matières résiduelles

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS

ACTUALITÉ MUNICIPALE

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT

Du nouveau à la Corporation de développement de Baie-des-Sables!

Lors de l'assemblée générale annuelle du 15 juin dernier, de nouveaux membres ont joint le conseil d'administration, le rendant ainsi complet.

La Corporation de développement de Baie-des-Sables est maintenant composée de neuf administrateurs issus de différents milieux, ce qui permettra une meilleure représentation de la population et des nombreux organismes et comités du territoire.

En voici donc la nouvelle organisation:
Monsieur Réal St-Pierre, représentant au collège n°1 «Culture» ;

Madame Jocelyne Guimont, représentante au collège n°2 «Loisirs et sports»;

Monsieur Denis Forest, représentant au collège n°3, «Embellissement et tourisme»;

Madame Louise Bélanger, représentante au collège n°4 «Services et santé»;

Monsieur Yannick Malouin, représentant au collège n°5 «Éducation et formation»;

Monsieur Éric Chamberland, représentant au collège n°6, «Affaires, commerces et agriculture»;

Madame Carmen St-Hilaire Leblanc, représentante au collège n°

7 «Développement communautaire»;

Madame Marie-Eve Guay, représentante au collège n°8, «Jeunesse»;

et Monsieur Christian Chaumont, représentant au collège n°9 «Conseil municipal».

C'est également lors de cette soirée que furent dévoilés les projets retenus pour le Fonds de visibilité Innergex 2022.

Encore cette année, c'est un total de 25 000 \$ qui a été distribué aux comités et organismes de Baie-des-Sables ayant soumis des projets s'étant qualifiés.



Chaque année, par le biais d'un Fonds de visibilité, Innergex rend disponible la somme de 25 000\$ pour la réalisation de projets structurants pour la communauté

PETIT RAPPEL

STATIONNEMENT SUR LA RUE DE LA MER

Le stationnement de nuit sur la rue de la mer est interdit entre 23h et 7h même en période estivale. Il est de même interdit de stationner un véhicule sur la rue de la mer pour une période de plus de 2 heures en journée selon la résolution #2019-156.

Merci de votre collaboration!



SPORT ET LOISIR

CAMP DE JOUR ESTIVAL

Le 4 juillet prochain débutera la période d'opération du camp de jour estival de Baie-des-Sables!

En attendant, il nous fait plaisir de vous dévoiler les membres de notre dynamique équipe d'animation 2022.

Cette dernière est composée de Madame Marianne Fortin, Madame

Élodie Bruneau et Monsieur Éloi Beaulieu!

Nos animateurs ont d'ailleurs commencer à préparer les lieux afin de d'accueillir les enfants dès lundi avec une belle programmation d'activités variées sous le thème de l'aventure où la créativité et l'imaginaire seront de la partie et ce, tout au long des six semaines du camp.

Nous leur souhaitons, ainsi qu'aux jeunes inscrits un bel été haut en couleurs!

Prenez note qu'il sera possible d'inscrire un enfant en cours d'été selon les places restantes disponibles. Veuillez contacter le bureau municipal pour plus d'information à cet effet.



TOUR CIBC CHARLES BRUNEAU

Cet événement rassemblera cette année un peu plus de 800 cyclistes qui pédaleront ensemble du 2 au 8 juillet prochain pour une enfance sans cancer et les cyclistes seront de passage dans votre municipalité au Centre communautaire Gabriel-Raymond le dimanche 3 juillet entre 10h45 et 11h45!

La présence de supporteurs enthousiastes sur le parcours, après plusieurs dizaines de kilomètres parcourus par les participants, est extrêmement encourageante. Sortez les saluer!

Le camp de jour estival 2022 débutera ses opérations le 4 juillet et se terminera le 12 août

LIGUE DE BALLE MOLLE

Les sourires étaient nombreux malgré le fait que le match prévu le 16 juin dernier entre le American karaté et le Matériaux G Ouellet a dû être repoussé en raison de la pluie dans la division régionale de la Ligue de balle molle Coors Light/Dépanneur du Lac. Lors d'un 5 à 7 hot-dog proposé au Centre communautaire

Gabriel Raymond, la Municipalité de Baie-des-Sables et la direction du circuit ont présenté les capitaines des équipes, Messieurs Simon Morin et Jonathan Piché, ainsi une partie des formations qui fouleront le terrain dès le 30 juin pour l'ouverture officielle de cette saison 2022, alors que le secteur de

Baie-des-Sables disputera une seconde saison en division régionale.

Il est toujours possible de venir jouer en vous présentant au terrain de balle molle les jeudis dès 18h30.



SPORT ET LOISIR

PRÉVENTION DE LA NOYADE

La noyade est évitable!

Avec la période des vacances estivales, c'est le moment idéal pour rappeler l'importance d'adopter des comportements sécuritaires en milieu aquatique. En ce temps ensoleillé, les piscines et le bord de l'eau sont parmi les endroits les plus prisés pour se rafraîchir.

Saviez-vous que dix secondes suffisent pour qu'un enfant se noie?

Lors d'une baignade, les enfants doivent être surveillés par un adulte en tout temps. Selon la Société de sauvetage,

91 % des noyades d'enfants se produisent en raison d'absence de supervision ou de supervision distraite et d'année en année, l'actualité nous rapporte de bien tristes nouvelles liées aux activités aquatiques.

En effet, ce sont environ 500 Canadiens qui se noient lors d'incidents reliés à l'eau à chaque année. Cette statistique porte la noyade au troisième rang des causes de décès non intentionnels chez les Canadiens de 60 ans et moins. Même une seule noyade en est une de trop et, la plupart du temps, elle

était évitable.

Voilà pourquoi les conseils de prévention doivent continuer de trouver écho auprès de la population, car le risque de noyade est toujours présent.

Consultez la page de la Société de sauvetage <https://sauvetage.qc.ca/fr/ce-quel-faut-savoir/des-conseils-pour-prevenir-la-noyade> pour en apprendre davantage sur la prévention de la noyade.



Aux abords des plans d'eau publics et privés, la prudence est de mise en tout temps. Un accident est vite arrivé!

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE
societedesauvetage.org

**N'ATTENDEZ PAS QUE CELA APPARAISSE
SUR VOTRE FIL D'ACTUALITÉ**

SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION DE LA NOYADE

Québec



VIE COMMUNAUTAIRE

ÉCOLE ASSOMPTION

La fin de l'année scolaire a été fort occupée pour les jeunes et le personnel de l'école Assomption!

Au-delà des examens, lors des dernières semaines de classe, il y eut aussi des voyages, des sorties, de l'enseignement à l'extérieur du plaisir et même de la bonne crème glacée!

Les élèves du primaire et leurs enseignantes et enseignants ont eu beaucoup de plaisir le 22 juin dernier. Dîner spécial, barbe à papa et party mousse pour souligner la fin de l'année!

Une belle façon de récompenser leurs efforts et de leur souhaiter un bel été!

Du côté des secondaires, après un séjour à Montréal en mai et une visite à Bonaventure et au parc national de Miguasha en juin, la troupe de théâtre dirigée par leur enseignant, Monsieur Christian Chaumont, a donné trois époustouflantes représentations de la pièce «Le malade imaginaire» de Molière.

Ceux qui y ont assisté seront d'accord pour dire qu'il y a vraiment du talent dans notre village!

On leur souhaite à tous de bonnes vacances bien méritées!



La Friperie BDS

est ouverte tous

les samedis

de 13h à 16h

FRIPERIE BDS

Un premier 1 000\$ atteint! Et oui, le comité de la Friperie BDS est heureux de vous informer qu'un montant de 1 000\$ au profit de la Résidence des Sables a déjà été amassé!

Le comité tient à remercier tous les citoyens de venir encourager les bénévoles

qui travaillent sans relâche pour accepter les vêtements que vous apportez les samedis, les trier et afficher un prix pour la vente.

En plus des samedis, les bénévoles sont à l'œuvre dans la semaine pour préparer le samedi suivant.

Merci à Mesdames Odette St-Laurent,

Fleurette St-Laurent, Christine Adams et Henriette Charest Pour ces bénévoles c'est une activité pour se rencontrer et aussi pour les nouveaux arrivants de tisser des liens précieux.

Merci!!!

Le comité de la Friperie BDS



VIE COMMUNAUTAIRE

CONSEIL DE LA FABRIQUE

Le Conseil de la fabrique de Baie-des-Sables est heureux de vous annoncer le retour de son marché aux puces le samedi 2 juillet prochain au sous-sol de l'église du côté du presbytère (entrée coté est à l'arrière).

Grande variété d'articles: vaisselle, appareils électriques, bibelots, plats de service, etc.

Bienvenue à tous!



ENVIRONNEMENT

SAUVEGARDE DU QUAI

Notre quai se fait une beauté pour l'été!

Nous remercions le maire, Monsieur Gérald Beaulieu, et les employés municipaux pour l'ajout de gravier et le nivelage du pavé du quai, qui était plutôt mal en point.

Le mât de la voile a également été réparé et la barrière, quant à elle, s'est mérité un bon nettoyage et un

coup de pinceau.

Les commentaires que nous avons reçus jusqu'à maintenant sont des plus favorables.

Nouveauté de l'été: un drapeau du Québec a été hissé et accompagné d'un goéland ainsi que d'une lumière rouge tout en haut du mât.

Le voilier, qui est devenu la signature de

notre village, a été installé le 21 juin dernier par une formidable équipe de bénévoles. Un très grand merci à François Bouchard, Gilles Gaudreault, Gilles St-Laurent, Marcel Cousineau et Aurélien Lebreux.

Le Comité Sauvegarde du quai vous souhaite un bon été au quai et bonne pêche!

RAPPEL

Nos employés municipaux font un travail remarquable afin que notre municipalité soit propre et accueillante.

Vous êtes invités vous aussi à y contribuer. Merci de nettoyer le trottoir lorsque du gazon s'y retrouve après la tonte de votre pelouse.

Comme vous avez pu le constater, les jardinières dans notre village ont été installées. Cette année encore, nous invitons les personnes qui demeurent à proximité d'une jardinière de bien vouloir l'arroser fréquemment pour que la terre demeure humide. Vous promenez votre chien

dans le village, assurez-vous d'enlever promptement les excréments laissés sur le trottoir, la plage ou sur un terrain privé et en disposer adéquatement.

Soyons fiers de notre belle municipalité!

RÉFLEXION

« La mer touche au plus profond de l'homme. Dans la lumière du soleil, n'est-elle pas le miroir de l'âme humaine? »

Philippe Plisson



ENVIRONNEMENT

TRANSPORT LA MATANIE

Pour une cinquième année d'affilée, la MRC de La Matanie est heureuse d'annoncer le retour de la gratuité estivale pour les jeunes désirant utiliser le service de transport. Du 25 juin au 28 août 2022, le Service de transport adapté et collectif permettra aux jeunes de 6 à 17 ans de se déplacer gratuitement sur l'ensemble du territoire matanien, et ce, 7/7 jours de 6h à 21h30. Rappelons éga-

lement que les déplacements sont déjà gratuits toute l'année pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un parent.

Bien plus qu'une simple promotion, cette gratuité vise à faire connaître le service de transport aux jeunes et à leurs parents. Le but est de démystifier l'utilisation du transport en commun et de mettre de l'avant la mobilité sur notre territoire : « À

chaque année, cette mesure est très populaire auprès de la clientèle cible. le service de transport. C'est facile, peu coûteux et c'est un choix écologique! Consultez site Internet de la MRC de La Matanie à:

www.lamatanie.ca/services_transport_collectif.html ,

ou téléphonez au 418 566-2001 pour en apprendre davantage

En effet, la prévalence des symptômes d'allergies saisonnières est directement influencée par la quantité d'herbe à poux sur un territoire donné.

Il existe pourtant des moyens très efficaces pour contrôler cette plante, le plus simple étant de l'arracher. Pour ce faire, il est important d'apprendre à identifier cette mauvaise herbe. Pour ce faire, rendez vous au <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/sante-environnementale/pollens/herbe-a-poux/>



Conservez le calendrier des activités en page centrale pour ne rien manquer des évènements des prochains mois!

HERBE À POUX

L'herbe à poux est une plante vivace envahissante qui gagne du terrain chaque année et qui fait la vie dure à près d'un million de Québécois (es) pendant la période estivale. L'Ambrosia, dont le nom latin est *Ambrosia artemisiifolia*, mieux

connue sous le nom d'herbe à poux, est responsable d'environ 75% des allergies liées aux pollens. De tous les aéroallergènes saisonniers connus dans la province, le pollen de l'herbe à poux est le plus préoccupant.

